



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 17 juin 2004 — N° 90

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 09.

Moment de recueillement

M. Sirros, premier vice-président et député de Laurier-Dorion, informe l'Assemblée de sa démission comme député de la circonscription électorale de Laurier-Dorion.

M. Charest, premier ministre, M. Landry, chef de l'opposition officielle, M. Dumont (Rivière-du-Loup) et M. Bissonnet, président de l'Assemblée nationale, font quelques commentaires.

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

Mme Jérôme-Forget, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 61 Loi sur l'Agence des partenariats public-privé du Québec

La motion est adoptée.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission des finances publiques, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 61, Loi sur l'Agence des partenariats public-privé du Québec, procède à une consultation générale et tienne des auditions publiques à compter du 24 août 2004 ;

17 juin 2004

QUE les mémoires soient reçus au Secrétariat des commissions au plus tard le 6 août 2004 ;

QUE la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Mme Jérôme-Forget, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 63 Loi sur Services Québec

La motion est adoptée.

M. Séguin, ministre des Finances, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 60 Loi sur la Société de financement des infrastructures locales du Québec et modifiant le Code de la sécurité routière

La motion est adoptée.

M. Fournier, ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 62 Loi sur les compétences municipales

La motion est adoptée.

17 juin 2004

M. Dupuis, ministre délégué à la Réforme des institutions démocratiques, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant:

n° 64 Loi modifiant la Loi électorale

La motion est adoptée.

M. Dupuis, leader parlementaire du gouvernement et ministre délégué à la Réforme des institutions démocratiques, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 66 Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale

La motion est adoptée.

Mme Roy (Lotbinière) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 198 Loi modifiant la Loi sur les normes du travail

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

Mme Jérôme-Forget, présidente du Conseil du trésor et ministre responsable de l'Administration gouvernementale, dépose :

Un document intitulé *Politique-cadre sur les partenariats public-privé*.
(Dépôt n° 1070-20040617)

M. Séguin, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel de Loto-Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004 ;

(Dépôt n° 1071-20040617)

17 juin 2004

Le rapport annuel de la Société des alcools du Québec, pour l'exercice financier terminé le 27 mars 2004.

(Dépôt n° 1072-20040617)

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport du groupe de travail sur les mécanismes d'examen des plaintes dans le réseau de la santé et des services sociaux.

(Dépôt n° 1073-20040617)

M. Reid, ministre de l'Éducation, dépose :

Le rapport de l'École polytechnique de Montréal concernant les rapports spécifiques pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2002 ;

(Dépôt n° 1074-20040617)

Le rapport annuel de l'Université McGill, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2002 ;

(Dépôt n° 1075-20040617)

Le rapport 2001-2002 sur la performance et les perspectives de développement de l'Université du Québec à Montréal ;

(Dépôt n° 1076-20040617)

Le rapport de l'Université Laval sur les fonds de fonctionnement, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2002.

(Dépôt n° 1077-20040617)

M. Marcoux, ministre des Transports, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Commission des transports du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004.

(Dépôt n° 1078-20040617)

17 juin 2004

M. Béchar, ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Régie des rentes du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004 ;

(Dépôt n° 1079-20040617)

Le plan d'action 2004-2005 de la Régie des rentes du Québec.

(Dépôt n° 1080-20040617)

Mme Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le rapport d'activités du Conseil consultatif de la lecture et du livre, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004 ;

(Dépôt n° 1081-20040617)

Le rapport annuel de la Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004.

(Dépôt n° 1082-20040617)

Mme Courchesne, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Commission d'accès à l'information du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004.

(Dépôt n° 1083-20040617)

M. Dupuis, leader du gouvernement, au nom de M. Chagnon, ministre de la Sécurité publique, dépose :

L'entente intérimaire sur les services policiers 2003-2004 conclue entre le Conseil des Atikamekw de Wemotaci, le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec ;

(Dépôt n° 1084-20040617)

17 juin 2004

L'entente sur les services policiers conclue entre le Grand Conseil des Cris, l'Administration régionale crie, le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec ;

(Dépôt n° 1085-20040617)

L'entente transitoire concernant le maintien du corps de police de la communauté Uashat Mak Mani-Utenam conclue entre Innu TakuaiKAN Uashat Mak Mani-Utenam, le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec ;

(Dépôt n° 1086-20040617)

L'entente intérimaire sur les services policiers 2003-2004 conclue entre le Conseil des Atikamekw de Manawan, le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec.

(Dépôt n° 1087-20040617)

M. le Président dépose :

Copie d'une lettre, en date du 16 juin 2004, qu'il a reçue de M. Jean Charest, premier ministre du Québec, concernant la désignation à titre de membres de la Sous-commission de la réforme parlementaire de M. Geoffrey Kelley, député de Jacques-Cartier et président de la Commission de l'éducation, et de M. François Ouimet, député de Marquette et président de la Commission de l'aménagement du territoire ;

(Dépôt n° 1088-20040617)

Copie d'une lettre, en date du 15 juin 2004, qu'il a reçue de Mme Doris Paradis, vérificatrice générale par intérim, concernant les mesures de sécurité prises afin d'assurer la confidentialité des rapports qui sont déposés à l'Assemblée nationale, conformément à l'article 44 de la *Loi sur le vérificateur général*.

(Dépôt n° 1089-20040617)

Dépôts de rapports de commissions

M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce), à titre de président, dépose :

17 juin 2004

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, le 9 juin 2004, a entendu la Corporation d'hébergement du Québec dans le cadre de l'examen de ses orientations, de ses activités et de sa gestion ;

(Dépôt n° 1090-20040617)

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, le 9 juin 2004, a entendu l'Institut national de santé publique du Québec dans le cadre de l'examen de ses orientations, de ses activités et de sa gestion, de l'étude de ses états financiers et de ses rapports annuels 2001-2002 et 2002-2003.

(Dépôt n° 1091-20040617)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Gautrin (Verdun) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 51 ex-employés de la Régie de l'assurance maladie du Québec, concernant le rachat d'années de service.

(Dépôt n° 1092-20040617)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Dion (Saint-Hyacinthe) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 109 citoyens et citoyennes de la circonscription de Borduas, concernant le projet de construction du complexe CLSC-Soins de longue durée sur l'emplacement actuel du golf de Beloeil.

(Dépôt n° 1093-20040617)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Jutras (Drummond) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 15 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'aménagement des haltes routières.

(Dépôt n° 1094-20040617)

17 juin 2004

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Doyer (Matapédia) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 376 citoyens et citoyennes de la région de Saint-Vianney, concernant les travaux sur la route 195 entre Saint-Vianney et Amqui.

(Dépôt n° 1095-20040617)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, Mme Lemieux (Bourget) dépose :

Copie d'une lettre d'opinion de M. Michel Tremblay, président de l'Union des municipalités du Québec, en date du 16 juin 2004, concernant le dossier des regroupements municipaux.

(Dépôt n° 1096-20040617)

Motions sans préavis

M. Charest, premier ministre, propose :

QUE l'Assemblée nationale honore la mémoire de
M. Jacques Miquelon, ancien parlementaire et ancien juge.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Gendron, troisième vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

17 juin 2004

Mme Vien (Bellechasse) présente une motion concernant les 20 ans du Cirque du Soleil ; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

Mme Courchesne, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, propose que le projet de loi n° 53, Loi modifiant la Loi sur l'immigration au Québec, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 53 est adopté.

À 12 h 40, à la demande de M. Mulcair, leader adjoint du gouvernement, M. Gendron, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 06.

17 juin 2004

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 237 du Règlement, M. Dupuis, leader parlementaire du gouvernement et ministre délégué à la Réforme des institutions démocratiques, propose que le principe du projet de loi n° 66, Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale, soit maintenant adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 66 est adopté.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 66 soit renvoyé pour étude détaillée à la commission plénière.

La motion est adoptée.

Commission plénière

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi n° 66, Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale.

La motion est adoptée.

Le projet de loi n° 66 est étudié en commission plénière, puis il est rapporté.

Le rapport est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 22 et 230 du Règlement, M. Dupuis, leader parlementaire du gouvernement et ministre délégué à la Réforme des institutions démocratiques, propose que le projet de loi n° 66, Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale, soit adopté.

17 juin 2004

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 66 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de la culture relatif au projet de loi n° 42, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les artistes professionnels.

Le rapport est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, Mme Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, propose que le projet de loi n° 42, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les artistes professionnels, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 42 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions relatif au projet de loi n° 41, Loi modifiant le Code des professions.

Le rapport est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, M. Dupuis, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, propose que le projet de loi n° 41, Loi modifiant le Code des professions, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 41 est adopté.

17 juin 2004

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions relatif au projet de loi n° 49, Loi modifiant le Code de procédure civile en matière de petites créances.

Le rapport est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, M. Dupuis, ministre de la Justice, propose que le projet de loi n° 49, Loi modifiant le Code de procédure civile en matière de petites créances, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 49 est adopté.

M. Dupuis, ministre de la Justice, propose que le projet de loi n° 40, Loi modifiant le Code de procédure civile en matière de délai d'inscription, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 40 est adopté.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 237 du Règlement, M. Dupuis, ministre de la Justice, propose que le principe du projet de loi n° 59, Loi modifiant le Code civil relativement au mariage, soit maintenant adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 59 est adopté.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 59 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

17 juin 2004

À 15 h 59, à la demande de M. Dupuis, leader du gouvernement, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux.

Les travaux reprennent à 16 h 12.

Projets de loi d'intérêt privé

Adoption du principe

M. Vallières (Richmond), propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 206, Loi concernant le Village de Kingsbury, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 206 est adopté.

Adoption

M. Vallières (Richmond), propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 206, Loi concernant le Village de Kingsbury, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 206 est adopté.

Adoption du principe

M. Legendre (Blainville) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 207, Loi concernant la Ville de Blainville, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 207 est adopté.

17 juin 2004

Adoption

M. Legendre (Blainville) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 207, Loi concernant la Ville de Blainville, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 207 est adopté.

Adoption du principe

M. Morin (Montmagny-L'Islet) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 209, Loi concernant la Ville de La Pocatière, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 209 est adopté.

Adoption

M. Morin (Montmagny-L'Islet) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 209, Loi concernant la Ville de La Pocatière, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 209 est adopté.

Adoption du principe

Mme Charest (Matane) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 211, Loi concernant la Ville de New Richmond, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 211 est adopté.

Adoption

Mme Charest (Matane) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 211, Loi concernant la Ville de New Richmond, soit adopté.

17 juin 2004

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 211 est adopté.

Adoption du principe

M. Whissell (Argenteuil) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 212, Loi concernant la Ville de Brownsburg-Chatham, la Ville de Lachute et la Municipalité de Wentworth-Nord, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 212 est adopté.

Adoption

M. Whissell (Argenteuil) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 212, Loi concernant la Ville de Brownsburg-Chatham, la Ville de Lachute et la Municipalité de Wentworth-Nord, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 212 est adopté.

Adoption du principe

M. Bachand (Arthabaska) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 213, Loi concernant la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 213 est adopté.

Adoption

M. Bachand (Arthabaska) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 213, Loi concernant la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 213 est adopté.

17 juin 2004

Adoption du principe

M. Tremblay (Lac-Saint-Jean) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 214, Loi concernant la Municipalité régionale de comté de Lac-Saint-Jean-Est, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 214 est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 35 des Règles de fonctionnement des projets de loi d'intérêt privé et à l'article 22 du Règlement, M. Tremblay (Lac-Saint-Jean) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 214, Loi concernant la Municipalité régionale de comté de Lac-Saint-Jean-Est, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 214 est adopté.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 19 octobre 2004, à 14 heures.

La motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 86 en annexe)

Pour : **59** Contre : **34** Abstention : **0**

17 juin 2004

En conséquence, à 16 h 59, M. le Président lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mardi 19 octobre 2004, à 14 heures.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 17 juin 2004, à 18 h 01, au cabinet du Lieutenant-gouverneur, en présence de Mme Giguère, directrice du Secrétariat de l'Assemblée et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Paul-Arthur Gendreau, Administrateur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 40 Loi modifiant le Code de procédure civile en matière de délai d'inscription
- n° 41 Loi modifiant le Code des professions
- n° 42 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les artistes professionnels
- n° 49 Loi modifiant le Code de procédure civile en matière de petites créances
- n° 53 Loi modifiant la Loi sur l'immigration au Québec
- n° 66 Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale

Le Président

MICHEL BISSONNET

17 juin 2004

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Dupuis, leader du gouvernement, proposant l'ajournement des travaux au mardi 19 octobre 2004, à 14 heures :

(Vote n° 86)

POUR - 59

Auclair	Cholette	Hamel	Normandeu
Audet	Clermont	Jérôme-Forget	Ouimet
Bachand	Copeman	Kelley	Paquet
Béchar	Corbeil	Lamquin-Éthier	Paquin
Bergman	Couillard	L'Écuyer	Perreault
Bernard	Courchesne	Legault	Reid
Bernier	Cusano	[Chambly]	Rioux
Blackburn	Delisle	Lessard	Séguin
Bordeleau	Descoteaux	Loiselle	Soucy
Boulet	Després	MacMillan	Théberge
Brodeur	Dubuc	Marcoux	Thériault
Charest	Dupuis	Marsan	[Anjou]
[Matane]	Gabias	Mercier	Tomassi
Charest	Gaudet	Moreau	Vallières
[Sherbrooke]	Gauthier	Morin	Vien
Charlebois	Gautrin	[Montmagny-L'Islet]	Whissell

CONTRE - 34

Arseneau	Deslières	Legendre	Pinard
Beaudoin	Dion	Léger	Roy
Bertrand	Dionne-Marsolais	Lelièvre	Simard
Boisclair	Doyer	Lemieux	St-André
Bouchard	Dufour	Maltais	Tremblay
[Vachon]	Harel	Morin	Valois
Caron	Jutras	[Nicolet-Yamaska]	Vermette
Champagne	Landry	Pagé	
Côté	Legault	Papineau	
Cousineau	[Rousseau]	Picard	